

Propose: Que le contrat pour la fourniture de blocs de granit, selon les termes et conditions du cahier des charges, et suivant la formule de soumission soit partagé de la manière suivante:

A la "Sicily Asphaltum Paving Co." 5,000 verges carrées de blocs de granit "Mount Johnston" semblables à l'échantillon éprouvé à l'Université McGill l'année dernière, au taux de \$1.52 par verge carrée.

A M. Jos. Brunet, 5,000 verges carrées de blocs de granit "Laurentian", à \$1.70 par verge carrée, lesdits entrepreneurs devant employer, autant que possible des ouvriers résidant dans les limites de la Ville de Montréal, et la totalité desdits blocs devant être délivrée avant le 15 avril, 1905, à un endroit qui sera indiqué par l'inspecteur de la Ville.

Adopté sur le partage suivant:

Pour: Gallery, N. Lapointe, Bastien et Leclaire—4.

Contre: Turner et Ames—2.

Et il est

Résolu: En conséquence.

—Il est

Résolu: Que soient remboursés de leurs dépôts faits en même temps que leurs soumissions pour la fourniture de pierre de bordure, les soumissionnaires suivants:

—Il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que soit opéré le virement d'un montant de \$3,000 de la balance du crédit affecté au nettoyage des rues non pavées, et de l'appliquer à l'enlèvement de la neige des rues où circulent les tramways de la "Montreal Street Railway."

Ajournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 29 décembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclaire.

—M. Herbert-E. Baines, 276 rue Saint-Luc, se présente devant la Commission et demande que soit changé l'entrée du dépotoir pour la neige de l'avenue Atwater, vu que son entrée actuelle incommode les voisins.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de placer l'entrée vis-à-vis de l'extrémité ouest projetée de la rue Comte, si possible.

—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que le dépotoir pour la neige de la Ferme Fletcher soit transporté au côté sud de l'avenue Duluth, sujet à l'approbation de la Commission des Parcs et Traverses.

—Reçue une lettre de M. Nowlan de Lisle au sujet d'un permis pour obstruer de matériaux de construction la chaussée, à l'angle ouest des rues Notre-Dame et Dollard.

Ladite lettre est renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire ce qu'il jugera convenable en la matière.

—Résolu: Que pour cette semaine les gages des hommes employés à l'enlèvement de la neige leur soient payés samedi, avec l'entente, cependant, que ce paiement le samedi ne constituera pas un précédent.

—La prise en considération du rapport de l'inspecteur de la Ville au sujet de la demande de MM. O. Martineau et al. pour une rue plus large le long du tunnel Saint-Denis est différée jusqu'à la prochaine assemblée.

—Soumise et lue une lettre du village de Laprairie relativement à la contribution de la Ville pour le coût de la traverse d'hiver entre la Ville et ledit village.

Résolu: De soumettre ladite lettre au Conseil.

Ajournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

blocks according to specifications, terms and conditions and form of tender be divided as follows:

To the Sicily Asphaltum Paving Co., 5,000 square yards of Mount Johnston granite blocks, similar to sample tested at McGill University last year, at \$1.52 per square yard.

To Jos. Brunet, 5,000 square yards, of Laurentian granite blocks, at \$1.70 per square yard, the said contractors to employ as far as possible, workmen residing within the limits of the City of Montreal, and the entire quantity of blocks to be delivered where ordered by the City Surveyor, before the 15th April, 1905.

Adopted on the following division:

Yeas: Gallery, N. Lapointe, Bastien and Leclaire—4.

Nays: Turner and Ames—2.

And it was

Resolved: Accordingly.

—It was

Resolved: That the following tenderers for the supply of curbstone and granite blocks be reimbursed the deposits made with their tenders:

Mount Johnston Quarry Co., granite blocks . . .	\$1,200.00
Guilbault & Proulx, curbstone . . .	1,300.00
Latreille & Frère, curbstone . . .	1,300.00
I Desormeau, curbstone . . .	1,300.00
M. Galarneau, curbstone . . .	1,300.00
J. B. Imbeau, curbstone . . .	1,300.00
Joseph Brunet, curbstone . . .	115.00

—It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$3,000 be varied from the balance of the appropriation for cleaning unpaved streets, and applied to remove the snow from the streets where the Montreal Street Ry. cars are in operation.

Adjourned.

J. H. DILLON,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 29th of December.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclaire.

—Mr. Herbert E. Baines, 276 St. Luke street, came before the Committee and asked that the entrance to the Atwater avenue snow dump be changed as the present entrance is a nuisance to the neighbors.

Referred to City Surveyor to place entrance opposite proposed western end of Comte street, if possible.

—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the location of the snow dump on Fletcher's Field be changed to the south side of Duluth avenue, subject to the approval of the Parks and Ferries Committee.

—A letter from Mr. Nowlan de Lisle respecting a permit to obstruct the roadway with building material, at the north-west corner of Notre-Dame and Dollard streets was received and referred to the City Surveyor to exercise his own judgment in the matter.

—Resolved: That for this week the wages for "Snow special" work be paid on Saturday, such payment on Saturday not to be considered as establishing a precedent.

—Consideration of the City Surveyor's report, anent claim of Messrs. O. Martineau et al. for wider street alongside St. Denis subway, was deferred until next meeting.

—Submitted and read a letter from the village of Laprairie regarding the City's contribution towards cost of river road between the City and the said village.

Resolved: That said letter be submitted to Council.

Adjourned.

J. H. DILLON,
Secretary.